

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

« mon espace client CNP Retraite »

Version applicable à compter du 06/10/2022.

Les présentes Conditions Générales du Service (les « **CGS** ») ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation du service accessible à l'adresse « <https://prevoir-retraite.cnp.fr> » (le « **Service** ») et mis à disposition des assurés de CNP Retraite, qui ont adhéré au contrat Solution Plan Epargne Retraite par l'intermédiaire du réseau PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR. Le Service est mis à disposition par CNP Assurances au bénéfice de CNP Retraite pour les besoins de son activité.

Article 1 - Définitions

Les termes figurant ci-dessous auront pour les parties les définitions suivantes :

Contrat : désigne le contrat Solution Plan Epargne Retraite éligible au Service garanti par CNP Retraite et distribué par PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR.

Donnée à caractère personnel : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement » (art. 4 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données)

Espace Client : désigne l'espace, accessible au moyen d'identifiants personnels (login + mot de passe), dédié à l'Utilisateur.

Informations de connexion : ensemble formé de l'identifiant et du mot de passe de l'Utilisateur.

Service(s) : désigne l'ensemble des fonctionnalités mises à la disposition des Utilisateurs et décrites à l'article 5 des présentes CGS.

Site : désigne le service de communication au public en ligne, édité par CNP Assurances et accessible à l'adresse « <https://prevoir-retraite.cnp.fr> ».

Utilisateur : désigne tout assuré personne physique ayant adhéré au contrat Solution Plan Epargne Retraite par l'intermédiaire de PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR.

Dans le cadre des présentes CGS, il est convenu que les mots comportant le singulier seulement doivent également s'entendre au pluriel et réciproquement lorsque le contexte l'exige.

Article 2 - Création de l'espace Utilisateur

2-1 - Procédure de création de l'Espace Client

La création d'un Espace Client est réservée aux personnes ayant adhéré au contrat Solution Plan Epargne Retraite par l'intermédiaire de PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR. Cette création s'effectue en ligne sur le Site et comporte plusieurs étapes. L'internaute doit dans un premier temps saisir les informations suivantes : numéro d'adhésion au contrat Solution Plan Epargne Retraite, code d'activation, date de naissance, département de naissance, ville de naissance, informations qui vont permettre de l'identifier.

Après cette identification, l'internaute doit accepter les présentes Conditions Générales de Service (CGS), dans les conditions décrites à l'article 3. Celles-ci ont vocation à s'appliquer à la création de son Espace Client puis lors de son utilisation du Service.

La création de l'Espace Client se poursuit avec la saisie et la confirmation par l'internaute de son adresse e-mail obligatoirement, de manière optionnelle son numéro de téléphone portable, puis par le choix d'une question secrète et de sa réponse. Le recueil de ces éléments est nécessaire au bon fonctionnement de l'Espace Client en cours de création.

L'internaute est ensuite invité à définir sur un pavé numérique le mot de passe de 6 chiffres qui lui permettra de s'authentifier lors des connexions à son Espace Client, en le saisissant une première fois puis en le confirmant. A l'issue de ce choix, il se verra communiquer l'identifiant de son Espace Client, composé de 9 chiffres, qui lui sera également demandé lors de ses connexions.

Afin de finaliser la création de son Espace Client, l'internaute doit alors cliquer sur le lien de création contenu dans un courriel qui lui sera envoyé à l'adresse mail qu'il aura renseignée. Il dispose pour procéder à cette finalisation d'un délai de sept (7) jours à partir de l'envoi du courriel contenant le lien de création de son Espace Client. A compter de ce clic, l'Espace Client de l'Utilisateur est créé, et il peut dès lors s'y connecter dans les conditions décrites à l'article 4 des présentes CGS. A défaut de ce clic, l'Espace Client ne sera pas créé, et l'Utilisateur devra recommencer la procédure de création de son Espace Client s'il souhaite accéder au Service.

2-2 - Exactitude des informations fournies par l'Utilisateur

Il est précisé que tout internaute qui souhaite disposer d'un Espace Client et bénéficier ainsi du Service s'engage à fournir des informations, nécessaires à la création de cet Espace Client et à l'utilisation du Service, exactes, y incluant des Données Personnelles complètes et actualisées. Il s'engage à contacter son conseiller PREVOIR afin de mettre à jour ces informations dans les plus brefs délais en cas de modification. Chaque internaute devenu Utilisateur du Service reconnaît expressément qu'il est seul responsable des informations renseignées lors de la création de son Espace Client.

Article 3 - Acceptation et modification des CGS

L'Utilisateur reconnaît et accepte que toute utilisation du Service implique au préalable qu'il prenne connaissance des présentes CGS puis les accepte sans réserve. Toute utilisation du Service non conforme aux CGS est prohibée.

L'acceptation expresse des CGS par l'Utilisateur devra être matérialisée au moment de sa demande de création d'Espace Client conformément à la procédure décrite à l'article 4 ci-dessous, par un clic, sur la case « En poursuivant, je reconnais que j'ai entièrement pris connaissance des conditions générales du Service et que je les accepte. Je reconnais en particulier avoir été informé du fait que le Service pourra être utilisé par CNP Retraite pour me fournir des

documents de manière dématérialisée, ainsi que de mon droit de m'opposer à cette fourniture dématérialisée. Je reconnais également avoir pris connaissance de la Politique de Confidentialité ».

Cette acceptation n'intervient qu'après lecture complète des présentes CGS. Lors de la création de l'Espace Client, aucun accès au Service n'est techniquement possible avant cette prise de connaissance des CGS suivie de leur l'acceptation formelle par l'Utilisateur.

CNP Assurances peut occasionnellement être amenée à apporter des changements aux présentes CGS. Toute nouvelle version des CGS sera portée à la connaissance de l'Utilisateur à l'occasion de sa première connexion à l'Espace Client postérieure à une modification. Pour continuer à utiliser le Service, l'Utilisateur doit préalablement procéder à la lecture complète de cette nouvelle version des CGS, puis l'accepter suivant la démarche décrite précédemment.

Nonobstant ce qui précède, CNP Assurances peut apporter unilatéralement des modifications aux CGS liées à l'évolution technique, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité du Service.

En cas de désaccord avec les présentes CGS ou avec toute modification ultérieure apportée à ces dernières, l'Utilisateur doit cesser immédiatement d'utiliser le Site et renoncer à bénéficier des Services proposés par CNP Assurances dans les conditions décrites à l'article 5.

Article 4 - Accès au service par l'Utilisateur

4-1 - Conditions tarifaires et techniques

L'accès au Site, la connexion à l'Espace Client et l'utilisation du Service sont gratuits. Cependant, l'Utilisateur reconnaît que pour pouvoir en bénéficier à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, il doit disposer d'un accès à Internet souscrit auprès du fournisseur de son choix, dont le coût reste à sa charge. L'Utilisateur reste en tout état de cause seul responsable du bon fonctionnement de ses équipements informatiques et de son accès Internet.

4-2 - Connexion à l'Espace Client

4-2-1 - Procédure de connexion à l'Espace Client

Afin d'accéder au Service, l'Utilisateur doit se connecter à son Espace Client, lequel doit avoir été préalablement créé dans les conditions décrites à l'article 2 des présentes CGS. Cette connexion requiert la saisie de ses Informations de connexion.

4-2-2 - Gestion des informations de connexion

4-2-2-1 - Responsabilité de l'Utilisateur

L'utilisation des Informations de connexion permettant d'accéder à l'Espace Client est strictement personnelle. L'Utilisateur reste seul responsable de l'utilisation et de la conservation de ses Informations de connexion, et s'engage à tout mettre en œuvre afin de préserver leur confidentialité. Il s'engage ainsi à ne pas les divulguer à qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit. De plus, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres données, systèmes informatiques ou logiciels.

4-2-2-2 - Modification du mot de passe

a) À l'initiative de CNP Assurances

Afin de limiter les risques d'utilisation abusive de son mot de passe, CNP Assurances se réserve la faculté d'exiger de l'Utilisateur qu'il en change périodiquement.

b) À l'initiative de l'Utilisateur

Une fois connecté à son Espace Client l'Utilisateur à la faculté de modifier son mot de passe.

4-2-2-3 - Oubli des Informations de connexion

a) Oubli du mot de passe

En cas d'oubli de son mot de passe, un formulaire accessible sur la page de connexion de l'Espace Client permet à l'Utilisateur de renouveler celui-ci. L'Utilisateur devra pour ce faire répondre à la question secrète choisie lors de la création de son Espace Client. Il recevra alors à l'adresse mail qu'il avait communiquée un courriel contenant à la fois un lien et un mot de passe provisoire. En cliquant sur le lien, il pourra accéder à un écran dans lequel il sera en mesure, après avoir saisi son mot de passe provisoire, d'enregistrer son nouveau mot de passe et de le confirmer.

b) Oubli de l'identifiant

Un formulaire accessible sur la page de connexion à l'Espace Client permet à l'Utilisateur de signaler l'oubli de son identifiant. La saisie et la validation dans ce formulaire par l'Utilisateur de ces nom, prénom, date de naissance et adresse mail déclenchera l'envoi à l'adresse mail qu'il avait communiquée d'un courriel lui rappelant l'identifiant de son Espace Client.

4-2-2-4 - Divulgarion des Informations de connexion

La responsabilité de CNP Assurances ou de CNP Retraite ne saurait en aucun cas être recherchée en cas d'accès frauduleux au Service par quelque tiers que ce soit. Si l'Utilisateur soupçonne, suite à leur perte ou à leur vol, la divulgation voire l'utilisation non autorisée de ses Informations de connexion, il lui appartient d'en informer CNP Assurances ou CNP Retraite dans les plus brefs délais par téléphone au 01 41 98 55 59 (prix d'un appel local).

4-3 - Autres prérequis à l'accès au service

Une fois connecté, l'Utilisateur sera amené, chaque fois que des modifications aux Conditions Générales du Service seront intervenues depuis sa dernière utilisation du Service, à prendre connaissance et à accepter la nouvelle version des CGS dans les conditions précisées au troisième alinéa de l'article 2.

Par ailleurs, tout au long de l'existence de son Espace Client, il appartient à l'Utilisateur, qui reconnaît expressément que cela relève de sa seule responsabilité, de se rapprocher de son conseiller PREVOIR afin de mettre à jour les informations utiles au fonctionnement de son Espace Client et du Service auquel celui-ci donne accès. Il s'engage en particulier à signaler tout changement dans l'adresse mail renseignée au moment de la création de son Espace Client. L'attention de l'Utilisateur est également attirée sur le fait qu'il ne pourra faire appel à des fonctionnalités nécessitant l'envoi d'un code à usage unique par SMS qu'à condition d'actualiser si besoin le numéro de téléphone portable qu'il a communiqué lors de la création de son Espace Client.

Article 5 - Description du Service

Après connexion à son Espace Client au moyen de la saisie de ses Informations de connexion, l'Utilisateur accède au Service, qui comporte les fonctionnalités suivantes :

5-1 - Consultation en ligne de la situation des contrats

L'Utilisateur pourra consulter, pour chacun des contrats apparaissant dans son Espace Client, en particulier les informations suivantes :

- Valorisation de son contrat,
- Répartition de cette valorisation entre les différents supports qu'il a choisis ;
- Certaines des garanties et des options de gestion qu'il a retenues ;
- Versements réguliers qu'il a mis en place ;
- Historiques de ses opérations sur un an uniquement ;
- Courriers mis à disposition.

5-2 - Documents en ligne

5-2-1 - Contenu

L'Utilisateur recevra au format électronique différents documents relatifs au contrat Solution Plan Epargne Retraite souscrit par l'intermédiaire de PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR. Cette réception sur son Espace client remplace alors celle de ces mêmes documents sur un support papier envoyé par courrier postal. Elle intervient dans les conditions décrites à l'article 9 des présentes CGS.

L'Utilisateur pourra télécharger et imprimer l'ensemble des documents ainsi mis à disposition.

Il pourra également prendre connaissance des documents d'information qui lui avaient déjà été adressés sur support papier.

5-2-2 - Durée de la mise à disposition des documents et informations communiqués par CNP Retraite

L'ensemble des documents et informations mis en ligne dans l'Espace Client par CNP Retraite, et en particulier les documents contractuels, y demeureront accessibles au moins jusqu'au cinquième anniversaire de la fin du contrat auquel ils se rapportent, ce qui garantit une durée d'accessibilité adaptée à la finalité de ces documents et informations.

L'Utilisateur sera toujours informé préalablement au retrait d'une information ou d'un document de l'Espace Client, au moyen d'un courriel qui lui sera envoyé au plus tard deux mois avant le retrait de cette information ou de ce document à l'adresse mail enregistrée par l'Utilisateur dans son Espace Client.

5-3 - Autres fonctionnalités de l'Espace Client

En cas de questions concernant la connexion, la navigation au sein de son Espace Client ou les présentes CGS, l'Utilisateur peut contacter CNP Assurances par téléphone au 01 41 98 55 33 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 à 18 heures et le samedi de 8 à 13 heures, ou en envoyant un e-mail à l'adresse assistanceserviceenligne@cnp.fr.

Pour toute autre question, l'Utilisateur doit contacter son conseiller PREVOIR.

Enfin les présentes CGS pourront, pendant toute la durée de fonctionnement du Service, être consultées et imprimées par l'Utilisateur sur l'Espace Client.

5-4 - Évolutions des fonctionnalités

Il est d'ores et déjà précisé que les fonctionnalités proposées par le Service seront amenées à évoluer. Toute évolution des fonctionnalités proposées par le Service entraînera la modification des présentes CGS, lesquelles devront alors être acceptées par l'Utilisateur conformément à la procédure décrite à l'article 3 ci-dessus.

Nonobstant la disposition ci-dessus, CNP Assurances peut apporter unilatéralement des évolutions techniques au Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité du Service.

Article 6 - Fonctionnement et disponibilité du service

CNP Assurances s'efforcera, dans la mesure du possible, de maintenir le Site accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Néanmoins, l'accès au Site pourra être temporairement suspendu, en raison d'opérations techniques de maintenance, de migrations, de mises à jour ou de contraintes liées au fonctionnement d'Internet.

Ainsi, CNP Assurances se réserve la possibilité de modifier ou d'interrompre temporairement ou de façon permanente, tout ou partie du Site, sans préavis, aux fins de maintenance ou autre, ce que l'Utilisateur accepte expressément. CNP Assurances ou CNP Retraite ne saurait être tenue responsable en cas de suspension ou d'interruption du fonctionnement du Site, d'indisponibilité, d'impossibilité d'accès ou de mauvaises conditions d'utilisation du Site imputables à un terminal (ordinateur, tablette, smartphone ou autres appareils) non adapté, à des dysfonctionnements internes au fournisseur d'accès Internet de l'Utilisateur, à l'encombrement du réseau Internet, ou pour toutes autres raisons extérieures à CNP Assurances ou CNP Retraite.

Il est rappelé que la transmission des données sur internet ne bénéficie que d'une fiabilité relative. Les réseaux sur lesquels circulent les données présentent des caractéristiques et capacités diverses et sont susceptibles d'être saturés à certaines heures de la journée, ce qui est de nature à affecter leur délai de téléchargement ainsi que leur accessibilité. CNP Assurances ou CNP Retraite ne peut pas non plus garantir l'absence d'interception de données.

Article 7 - Propriété intellectuelle

Le Site et ses composantes (articles, images, documents, informations et infographies, marques, vidéos, extraits sonores, slogans, données, métadonnées, logos, tableaux, graphismes, textes, programmes informatiques, charte graphique, dessins, design, arborescence, organisation des rubriques, look and feel...etc.) sont la propriété exclusive de CNP Assurances, CNP Retraite et/ou le cas échéant de ses partenaires et autres tiers titulaires de droits. Le Site et ses composantes font l'objet d'une protection légale à divers titres tels que notamment les droits d'auteur et droits voisins, marques, dessins et modèles, droits des producteurs de bases de données.

L'Utilisateur ne doit ni modifier, ni supprimer toutes mentions d'identifications concernant les droits d'auteur ou autres titres de propriété. Il s'interdit également de reproduire, copier, utiliser, ou déposer une marque ou un signe distinctif appartenant à CNP Assurances ou à son groupe, identique ou similaire.

CNP Assurances et CNP Retraite accordent à l'Utilisateur une licence non-exclusive, strictement personnelle et non transférable l'autorisant à utiliser le Site, ainsi que les

informations qu'il contient pour son propre usage conformément aux présentes CGS. A ce titre, l'Utilisateur est plus particulièrement autorisé à télécharger ou imprimer tous documents ou autres informations diffusés sur le Site. Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, sous réserve du respect des droits de propriété intellectuelle dont il est fait mention.

Toute autre utilisation par reproduction, modification, téléchargement, transmission ou autre procédé d'extraction et de duplication des composantes du Site par quelque procédé que ce soit (en particulier par framing, caching), notamment toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est soumise à l'autorisation écrite et préalable de la direction de la communication de CNP Assurances.

Hormis les cas expressément mentionnés au présent article, toute représentation totale ou partielle du Site par quelque personne (physique ou morale) que ce soit, sans l'autorisation expresse de CNP Assurances ou de CNP Retraite est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle français.

Article 8 - Preuve électronique

8-1 - Généralités

Il est convenu entre CNP Retraite et l'Utilisateur, en application de l'article 1356 du Code Civil, que font foi entre eux les enregistrements effectués par les systèmes informatiques de CNP Assurances mis à la disposition de CNP Retraite et qui y sont conservés de manière à en préserver l'intégrité.

Ce mode de preuve n'exclut pas l'application des modes de preuve prévus aux articles 1353 et suivants du Code Civil ; ces modes de preuve sont alors admis conformément au régime instauré par ces textes.

8-2 - Preuve des notifications

Les traces conservées par CNP Retraite de l'envoi de courriels de notification annonçant en particulier la mise en ligne de nouveaux documents dans les conditions décrites à l'article 9 des présentes CGS font foi entre CNP Retraite et l'Utilisateur que ces notifications ont bien été effectuées.

Article 9 - Dématérialisation et droit d'opposition

Dans le respect des conditions prévues à l'article L111-10 du Code des assurances, CNP Retraite pourra fournir ou mettre à disposition de l'Utilisateur de manière dématérialisée des documents précontractuels, contractuels, d'information ou de gestion relatifs à ses contrats d'assurance ou de capitalisation.

Les modalités de cette dématérialisation consistent en une fourniture ou en une mise à disposition des documents précités sous un format numérique durable dans son Espace Client. Ces documents ne lui seront alors pas adressés sous format papier par voie postale (à l'exception du certificat d'adhésion).

En se connectant sur son Espace Client, l'Utilisateur pourra consulter, imprimer et/ou télécharger ces documents.

Dès qu'un nouveau document sera disponible dans son Espace Client, l'Utilisateur recevra à l'adresse qu'il a communiquée un courrier électronique l'informant de sa mise à disposition en ligne.

CNP Retraite se réserve néanmoins le droit de continuer d'adresser certains des documents destinés à l'Utilisateur par courrier sur support papier.

L'attention de l'Utilisateur est toutefois attirée sur le fait qu'il peut à n'importe quel moment de la relation commerciale et par tout moyen s'opposer à la fourniture ou à la mise à disposition sur un support dématérialisé de documents adressés par l'assureur.

Cette démarche peut notamment être effectuée en adressant un courrier électronique à l'adresse : assures@cnp.fr.

La réception des documents précités sous format papier se fera sans frais supplémentaire et concernera le contrat Solution Plan Epargne Retraite, assuré par CNP Retraite auquel il a adhéré dans le cadre de sa relation commerciale avec PRÉVOIR-VIE Groupe PRÉVOIR.

Article 10 - Protection des données à caractère personnel et cookies

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de la Politique de protection des données à caractère personnel et de la politique cookies (lien vers la politique de protection des données à caractère personnel et politique cookies) mises à sa disposition sur le Site dès la création de son Espace Client dans un format téléchargeable et imprimable.

Article 11 - Sécurité

CNP Assurances met en œuvre des protocoles techniques, physiques et procéduraux à l'état de l'art afin de préserver la confidentialité et l'intégrité des données de l'Utilisateur lors de leur collecte, de leur traitement et de leur stockage. Néanmoins, compte tenu des caractéristiques et les contraintes d'Internet, elle ne peut garantir cette confidentialité et cette intégrité de manière absolue.

De son côté l'Utilisateur s'engage à prendre toutes mesures appropriées de nature à protéger ses propres données et son terminal de toute intrusion ou contamination par d'éventuels virus. L'Utilisateur s'interdit d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans le Site, d'entraver ou d'altérer le fonctionnement de celui-ci notamment en y introduisant des chevaux de Troie, bombes logiques, vers informatiques ou tout autre virus ou programme malveillant ou susceptible de causer un quelconque dommage au Site.

L'Utilisateur s'engage également à informer CNP Assurances de tout soupçon d'accès ou d'utilisation frauduleuse de son Espace, ou de tout évènement susceptible de mener à une telle utilisation, tels que et de manière non limitative : la perte, la divulgation accidentelle ou le détournement de ses identifiants, ou la constatation d'une utilisation de son Espace par un tiers.

Article 12 - Durée

Les présentes CGS prennent effet à la date de leur acceptation par l'Utilisateur et restent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par une nouvelle version des CGS, dans les conditions prévues à l'article 3.

Article 13 - Responsabilité

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser le Site et/ou les Services qu'en conformité avec les stipulations des présentes CGS, qu'il a expressément acceptées.

L'Utilisateur est seul responsable de son utilisation du Site et/ou des Services. Il doit respecter les règles des présentes CGS ainsi que les législations et réglementations en vigueur.

L'Utilisateur s'engage en tout état de cause à ne commettre aucun acte pouvant mettre en cause la sécurité informatique de CNP Assurances et/ou des autres Utilisateurs.

En particulier, l'Utilisateur ne peut mettre en place un hyperlien en direction du Site sans l'autorisation expresse écrite et préalable de CNP Assurances.

CNP Assurances assume une obligation de moyens dans la fourniture du Service, faisant en sorte d'assurer au mieux de ses possibilités le fonctionnement et la sécurité du site ainsi que l'exactitude et la mise à jour des informations qu'elle y a diffusées.

Néanmoins, CNP Assurances ne garantit pas un fonctionnement continu du Service, ni qu'il est exempt d'erreurs ou totalement sécurisé.

CNP Assurances ou CNP Retraite ne pourra être tenue responsable des interruptions de service ou des dommages liés notamment :

- à une interruption de la fourniture de l'électricité ou une interruption, saturation, dysfonctionnement quel qu'il soit des réseaux de communications de toute nature et d'Internet utilisés pour la fourniture du Service ;
- à l'utilisation du Service en conjonction avec un logiciel ou un matériel utilisé par l'Utilisateur ou en raison d'un quelconque problème technique sur le système d'information de l'Utilisateur ;
- à une utilisation anormale ou frauduleuse par l'Utilisateur ou des tiers nécessitant l'arrêt du Service pour des raisons de sécurité ;
- à une intrusion ou à un maintien frauduleux d'un tiers dans le système, ou à l'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique ;
- aux dysfonctionnements du Service qui seraient imputables à tout opérateur de télécommunications.

En aucun cas, CNP Assurances ou CNP Retraite ne sera responsable des dommages indirects subis par un Utilisateur.

Article 14 - Suspension - Résiliation

En cas de non-respect par l'Utilisateur des présentes CGS ou d'impossibilité à résoudre les problèmes de sécurité liés à l'utilisation de son Espace Client, CNP Assurances se réserve le droit, après notification préalable, de suspendre le Service et tout accès de l'Utilisateur à son Espace Client. La suspension prendra effet trente (30) jours après avoir été notifiée à l'Utilisateur sur son Espace Client.

En cas d'évènement portant gravement atteinte à la sécurité du Site, CNP Assurances se réserve également le droit de suspendre cet accès sans notification préalable.

En outre, CNP Assurances ou CNP Retraite peut résilier le Service à tout moment. La résiliation sera notifiée à l'Utilisateur sur son Espace Client et prendra effet trente (30) jours après cette notification.

L'Utilisateur n'aura ensuite plus accès qu'à l'historique des documents mis en ligne avant la résiliation, dans la limite de la durée de mise à disposition prévue à l'article 5-2 des présentes CGS.

Article 15 - Force majeure

Aucune défaillance de la part de l'une des parties dans l'exécution de ses obligations en vertu des présentes ne sera considérée comme une rupture, ni ne pourra créer aucune responsabilité si cette défaillance est le résultat d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 16 - Garanties

L'Utilisateur garantit expressément à CNP Retraite :

- que les informations qu'il fournit pour les besoins ou dans le cadre de l'utilisation du Service sont correctes ;
- qu'il n'utilisera le Service que conformément aux présentes CGS.

L'Utilisateur garantit ainsi CNP Retraite contre tout recours de tiers à cet égard.

Article 17 - Dispositions diverses

• Nullité partielle

La nullité d'une clause des présentes CGS, pour quelque raison que ce soit, est sans effet sur les autres clauses des présentes, lesquelles conserveront toute leur force et leur portée.

• Titres

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaut sur le titre.

• Loi applicable

Les présentes CGS sont régies par le droit français.

• Résolution des différends

En cas de différend concernant l'utilisation du Site, l'Utilisateur s'engage à contacter directement CNP Assurances afin de tenter de résoudre le litige à l'amiable.

Il reste libre le cas échéant de saisir la juridiction compétente.

